

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société de gestion RMA Capital, représentée par son Directeur Général M. Reda El Alj, a déclaré le 22 juin 2011, avoir cédé pour le compte du FCP RMA CAP Dynamique, le 13 juin 2011, sur le marché de blocs, 623.201 actions Risma, au cours unitaire de 234 dh, franchissant à la baisse le seuil de participation de 10% du capital de ladite société.

Suite à cette transaction, le FCP RMA CAP Dynamique détient 623.201 actions Risma, soit 9,99% du capital de ladite société.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières